## CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé





Edité le : 24/09/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Communauté de communes du Clermontais

20 avenue raymond lacombe

BP 40

34800 CLERMONT L HERAULT

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier : LSE25-136777

Identification échantillon: LSE2509-29957-1 Analyse demandée par : ARS DD DE L"HERAULT

N° Analyse: 00332766 N° Prélèvement: 00330996

Nature: Eau à la production (turb>2)

Point de Surveillance : RESERVOIR DE SAINT FELIX Code PSV : 0000001196

Localisation exacte : DEPART DISTRIBUTION

Dept et commune : 34 SAINT-FELIX-DE-LODEZ

**Coordonnées GPS du point (x,y)** X: 43,6679093300 Y: 3,4587089100

UGE: 1633 - CC. CLERMONTAIS

Type d'eau: T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J

Type de visite: P1 Type Analyse: DIVER Motif du prélèvement: CS

Nom de l'exploitant : CTE COMMUNES DU CLERMONTAIS

**ESPACE MARCEL VIDAL** 

20 AVENUE RAYMOND LACOMBE BP40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Nom de l'installation : STATION RABIEUX Type : TTP Code : 001063

Prélèvement: Prélevé le 19/09/2025 à 10h06 Réception au laboratoire le 20/09/2025 à 00h53

Prélevé par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

humaine

Traitement: CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 23/09/2025 à 00h10

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de GRAC Qualité
Analyses physicochimiques							

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 24/09/2025

Identification échantillon: LSE2509-29957-1

Destinataire : Communauté de communes du Clermontais

	Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Anions									
Sulfates	11SO4	79	mg/l SO4	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2		250	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11S04 SULFATES (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire

